

Élections municipales : pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.



Pour voter, il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin, disposer de ses droits civiques et être inscrit sur les listes électorales. La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **vendredi 6 février 2026 pour les inscriptions en mairie et en ligne.**

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Vous pouvez vérifier dans quelle commune vous êtes inscrit sur [service-public.fr/interroger sa situation électorale](https://service-public.fr/interroger-sa-situation-electorale).

Service relations citoyennes

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
Rez-de-chaussée
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 20 00
population@sannois.fr

Accueil du public

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Fermé le mardi après-midi

Samedi 8h30-12h (sauf juillet et août)